

Le CETEQ se réjouit de l'annonce d'imposer la traçabilité à l'égard de tous les mouvements de sols contaminés excavés au Québec

MONTRÉAL, 12 avril 2019 - Le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETE@Q), présent lors de l'annonce du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, applaudit la décision du gouvernement du Québec d'imposer la traçabilité des sols contaminés sur la grandeur du territoire.

L'annonce de l'implantation d'un système de traçabilité sur l'ensemble des chargements de sols contaminés excavés au Québec est une excellente nouvelle pour les membres du CETEQ. En effet, la traçabilité permettra de mettre un terme à l'infiltration du crime organisé dans l'industrie. Ce dernier tire avantage du manque de surveillance et de contrôle afin de disposer des sols contaminés illégalement. De plus, en imposant la traçabilité obligatoire sur l'ensemble des chargements de sols contaminés excavés, nous prenons les mesures nécessaires afin qu'ils soient traités par les experts reconnus, garantissant ainsi une meilleure protection de l'environnement et des retombés économiques intéressantes pour le gouvernement.

Le CETEQ se réjouit également de l'ajout de dispositions réglementaires qui donneront plus de pouvoirs au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques afin que ce dernier puisse faire respecter la loi en matière de gestion des sols contaminés et des réhabilitations de terrains.

Citation

« C'est une grande journée pour l'industrie des sols contaminés au Québec. Aujourd'hui, le ministre Charette envoie le message clair que la disposition illégale de sols contaminés est un geste grave et que nous avons maintenant les moyens de la combattre. Depuis quelques années, nous travaillons avec Réseau Environnement afin d'implanter la traçabilité des sols contaminés au Québec. Il s'agit de la réalisation d'un bel accomplissement pour l'ensemble de la province et les générations futures. » - Richard Mimeau, directeur général du CETEQ.

À propos du CETEQ

Le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETE@Q) est l'association patronale qui regroupe les entreprises privées des principaux secteurs de l'économie verte québécoise. Les membres du CETEQ œuvrent chaque jour, sur le terrain, à l'assainissement de l'environnement. Nos membres emploient plus de 15 000 travailleurs pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 2.1 milliards de dollars.

Le CETEQ a pour mission la promotion du développement durable et de l'expertise du secteur privé dans l'industrie de l'environnement. Il encourage également des standards de performance élevés et un contexte d'affaires concurrentiel propice à l'innovation et au développement de nouvelles technologies vertes.

- 30 -

Renseignements :
Richard Mimeau, directeur général
CETE@Q
rmimeau@ceteq.quebec
514-523-8222